

HASPOLO REÇOIT LE LABEL "ENTREPRISE DU PATRIMOINE VIVANT" ET APPORTE SA TROISIÈME ÉTOILE AU GROUPE LIGÉRIEN AAIMS

Haspolo - entreprise spécialisée dans la fabrication de prêt à porter de luxe - vient d'être labellisée Entreprise du Patrimoine Vivant (EPV). Avec Borlis (renouvelée EPV en 2018), et Sophan (labellisée EPV en 2016), Haspolo est la troisième société à recevoir cette distinction pour le groupe ligérien AAIMS. Celui-ci peut désormais s'enorgueillir d'appartenir au cercle français très fermé des 1470 Entreprises du Patrimoine Vivant tous secteurs confondus. Parmi elles, seules 81 sont labellisées en région Pays de la Loire, où est implanté le groupe (49-Maine et Loire).

EPV, un label qui valorise les nombreux savoir-faire d'exception du groupe AAIMS

Depuis nombre d'années, **Borlis, Sophan et Haspolo ont su préserver des métiers rares mis au service des plus grandes marques de luxe françaises :**

Borlis, qui conçoit et fabrique des accessoires et composants à partir de matériaux souples (cuir, tissu...) ; **Sophan**, atelier maroquinerie de grand luxe ; **Haspolo**, atelier de confection de vêtements femmes et enfants et de pièces d'exception.

Perforation, coloration, embossage, profilage, bobinage, point sellier, point main, gaufrage, patronage, matelassage, coupe, couture, montage, contrôle qualité...

A travers cette **kyrielle de techniques**, se profilent des femmes et des hommes qui possèdent individuellement la maîtrise de procédés manuels ou mécanisés liées à un métier exceptionnel et / ou précieux.

Au sein de chaque entité du groupe, si chaque salarié est spécialiste de son geste, tous sont formés à différentes techniques. Cette **polyvalence** permet à chacun de permuter et de diversifier le quotidien d'un environnement professionnel exigeant et minutieux.

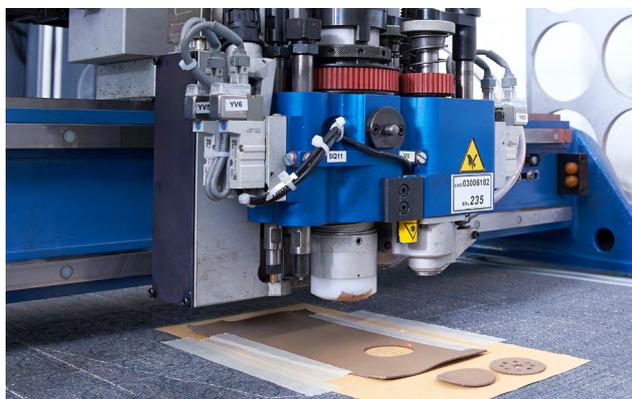


Propre aux métiers d'exception, **la pratique en entreprise est une étape essentielle pour transmettre un patrimoine vivant** ; les formations spécifiques quand elles existent, doivent être complétées par une expérience concrète in situ.

La capacité d'une entreprise à transmettre ses savoir-faire est d'ailleurs l'un des critères de l'obtention du label EPV. Chez AAIMS, la transmission se fait par compagnonnage, par apprentissage (10% de l'effectif) et par des formations internes. Elle fait partie de l'ADN du groupe.

Pour Xavier Jardon, fondateur et Président d'AAIMS,

« Ce troisième label place la reconnaissance de nos équipes au plus haut niveau. Il est une fierté individuelle et collective pour chacun des 230 collaborateurs du groupe. Haspolo, Borlis et Sophan sont trois pépites qui contribuent activement au Made in France, devenu une reconnaissance de qualité mais aussi un modèle économique qui fonctionne. A travers ce label EPV, nos valeurs que sont **l'excellence, l'agilité, l'innovation et la transmission**, prennent tout leur sens ».



Le label « **Entreprise du Patrimoine Vivant** » (EPV) est une marque de reconnaissance de l'Etat, mise en place pour distinguer des entreprises françaises détenant des savoir-faire industriels ou artisanaux d'excellence. Depuis sa création en 2005, le label EPV met en lumière ces entreprises uniques qui savent concilier l'innovation et la tradition, le savoir-faire et la création, le travail et la passion, le patrimoine et l'avenir, le local et l'international. L'Etat a confié la gestion de ce label à l'INMA en 2019.

Un pôle manufacturier d'excellence et d'attraction pour le luxe et la région Pays de la Loire

Les membres d'AAIMS sont à la fois singuliers et complémentaires. A eux trois, ils constituent **un pôle industriel d'excellence où l'innovation a toute sa place et où les savoir-faire rares sont souvent mutualisés.**

S'adressant aux marques du secteur du luxe (haute couture, maroquinerie, bijouterie), chacun réalise des projets sur commande en petite ou grande série ou en pièce unique. Ils peuvent aussi mutualiser leurs techniques : Borlis accomplira un travail de perforation et de complexage pour une pièce fabriquée par Haspolo ; Sophan fabriquera des assises de jets d'affaire dont le design aura été mis au point par Borlis. Et Sophan confiera à Haspolo les pièces de prestige dont la finition ne peut être que manuelle.



Cette pluridisciplinarité confère au groupe sa particularité et la reconnaissance d'un travail de très haute qualité par ses clients. Pour être à la hauteur de ses exigences, **le groupe investit 5 à 10 % de son chiffre d'affaires dans les technologies et l'outillage industriel** (imprimantes 3D, tables de coupe, digitalisation des procédés...) et fait même breveter ses propres machines-outils. Chaque société possède aussi son bureau d'études pour répondre à des commandes hors normes.

En Pays de la Loire, AAIMS constitue un pôle manufacturier important en pleine croissance (+ 31 % de CA pour 2022). Près de 50% des salariés ont moins de 3 ans d'ancienneté et chacune des entreprises recherche en permanence de nouvelles compétences pour répondre au rythme des commandes de leurs clients. Les trois sociétés sont également **labellisées France Relance.**

A propos de AAIMS - Le groupe AAIMS, fondé par Xavier Jardon, est né de la réunion des trois entreprises Borlis, Sophan et Haspolo, situées dans le Maine et Loire. Ce groupe industriel est spécialisé dans la fabrication de composants, d'accessoires et de vêtements pour le secteur du luxe à partir de matériaux souples (cuir, tissus) Il produit pour ses clients des pièces uniques, des petites et grandes séries. En 2020 le groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 10 Millions d'euros et emploie 230 salariés. AAIMS est partenaire de Mode Grand Ouest, du Réseau du Bellay et de Neopolia.

www.aaims.fr

« Haspolo a toutes les raisons de croire en son avenir. L'obtention du label EPV nous rend fiers et nous conforte dans notre objectif de maintenir nos activités de prestige et des emplois pérennes non délocalisables. Nous misons aussi sur l'innovation et l'engagement responsable pour transmettre des techniques de confection exceptionnelles et les adapter à notre époque. » **déclare Bénédicte Rattier, Directrice Générale Associée de Haspolo.**

Zoom sur Haspolo

Le beau pour modèle, l'excellence pour résultat, la passion pour fil conducteur, la transmission pour l'avenir.

Depuis son rachat en 2018 par Xavier Jardon et Bénédicte Rattier, **Haspolo est au service des plus grands noms de la haute couture française.**

Au rythme de six défilés par an pour certaines marques, Haspolo intervient sur toute ou partie de la chaîne de fabrication de vêtements femmes et enfants : de la pièce unique de défilé ou destinée aux shootings, à la petite série (10 à 50 pièces), jusqu'à la grande série pour une distribution en boutiques (de 50 à 300 pièces).

Depuis 2018, Haspolo est passée de 60 à 85 salariés et Bénédicte Rattier a choisi d'appliquer de nouvelles méthodes de management en dehors des sentiers battus de la confection (management participatif et de proximité, conciliation vie privée/vie professionnelle, formations). Les postes de responsables sont exercés en binôme, un senior et un jeune, pour une meilleure intégration et pour faciliter la transmission. Ainsi les couturier(e)s sont polyvalent(e)s ; ils/elles s'entraident et s'adaptent à l'urgence. Des postes de travail supplémentaires sont en permanence installés pour une réactivité optimum.

La dirigeante, qui vise 100 personnes en 2022, mise également sur le recrutement de la jeune génération pour associer aux valeurs du métier celles d'aujourd'hui : en 2021, elle a obtenu le très exigeant label **GOTS** - Global Organic Textile Standard - sur toute la chaîne de valeurs de la fabrication.

Contact presse - Agence COM4

Françoise DUBOIS - Nathalie HAMELIN
E-mail : fdubois@com-4.fr - nhamelin@com-4.fr
Tél. 06 63 98 44 77 - 02 40 73 50 51